

BIODIVERSITÉ ET COSMÉTIQUE

La FEBEA publie un guide pratique dédié aux PME pour accélérer la transition du secteur

La FEBEA dévoile la deuxième édition de son guide pratique consacré à la biodiversité, spécifiquement pensé pour accompagner les PME et les entreprises engagées du secteur cosmétique. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique collective visant à accélérer la prise en compte du vivant dans les pratiques du secteur et confirme l'importance de la biodiversité et de sa préservation pour l'ensemble des entreprises cosmétiques, quelle que soit leur taille.

POURSUITE DE LA TRAJECTOIRE ENGAGÉE PAR LE SECTEUR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est primordiale pour le secteur cosmétique car **une grande part des ingrédients utilisés dans les formules dépend étroitement de la qualité et de la disponibilité des éléments naturels**. Cette relation étroite rend les entreprises particulièrement exposées à l'érosion de la biodiversité, **renforçant la nécessité d'agir** pour sécuriser les approvisionnements, limiter les impacts et accroître la résilience du secteur.

Dans la continuité de l'initiative **Roquelaure Entreprises et Biodiversité**, portée par le Ministère de la transition écologique, la FEBEA et ses adhérents poursuivent et approfondissent la dynamique engagée **en outillant les entreprises du secteur de ce nouveau guide pratique**.

Grâce à leurs initiatives, les entreprises cosmétiques démontrent qu'elles peuvent être des **moteurs de transformation positive**, conciliant innovation, excellence et respect du vivant en cohérence avec la raison d'être de la FEBEA « **prendre soin de vous, respecter la beauté du monde** » et la trajectoire du secteur, « **leader de la cosmétique durable** ».

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES PME

Les **PME représentent 82% des entreprises** adhérentes à la FEBEA. Après une première édition publiée en 2021, ce nouveau guide propose un accompagnement encore plus opérationnel pour aider ces entreprises à structurer et déployer une stratégie biodiversité adaptée à leurs réalités.

Conçu de façon didactique, il propose :

- une démarche claire allant du **diagnostic** (dont l'analyse de double matérialité) à la **mise en œuvre** ;

- des **leviers d'action concrets** sur les approvisionnements, les emballages et les sites de production ;
- des **témoignages d'entreprises** ;
- un **panorama d'outils** accessibles pour faciliter le passage à l'action.

Cet effort de pédagogie est au cœur de la mission de la FEBEA : agir comme un catalyseur auprès des entreprises, fédérer les énergies, mutualiser les efforts, partager les bonnes pratiques et accélérer le passage à l'échelle des solutions innovantes, en s'appuyant sur la capacité d'entraînement des acteurs les plus avancés.

“ « L'industrie cosmétique travaille chaque jour davantage pour réduire ses impacts et développer une contribution positive à la biodiversité. Préserver la biodiversité pour le secteur cosmétique constitue non seulement une responsabilité mais également un impératif stratégique pour l'avenir. Nous mettons à disposition ce guide pour accroître la sensibilisation de tous et des petites et moyennes entreprises en particulier. », déclare Emmanuel Guichard, **délégué général de la FEBEA.** ”

Rendez-vous Jeudi 26 mars à 9h30

À l'occasion de la publication de ce guide, la FEBEA propose un webinaire le jeudi 26 mars 2026 à 9h30 :
“Biodiversité & cosmétique : structurer sa démarche et prioriser ses actions”.
 Ce temps d'échange permettra de revenir sur les principaux enseignements du guide et sur les leviers concrets à disposition des entreprises.

Inscription auprès des contacts presse.

PROCHAINES ÉTAPES

Le guide ouvre de nouvelles perspectives en abordant les enjeux de la **cosmétique régénérative**, qui dépasse la seule préservation de la biodiversité pour intégrer des approches de pérennité et de résilience.

Le secteur cosmétique est reconnu par les pouvoirs publics comme l'un des secteurs les plus avancés en matière de biodiversité. Cette reconnaissance s'est traduite par la désignation de la FEBEA comme « **Partenaire engagé pour la nature** » par l'Office Français de la Biodiversité en 2025 et ouvre désormais la voie à la co-construction d'une **feuille de route du secteur cosmétique sur la Biodiversité**.

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Plaud Peauger – apeauger@febea.fr – 06 50 84 49 91
 THE DESK : Léonie Kuschnick – leonie@agencethedesk.com – 06 40 55 60 28